



«Plus de 80 sites étrangers mènent des campagnes de diffamation contre l'Algérie»

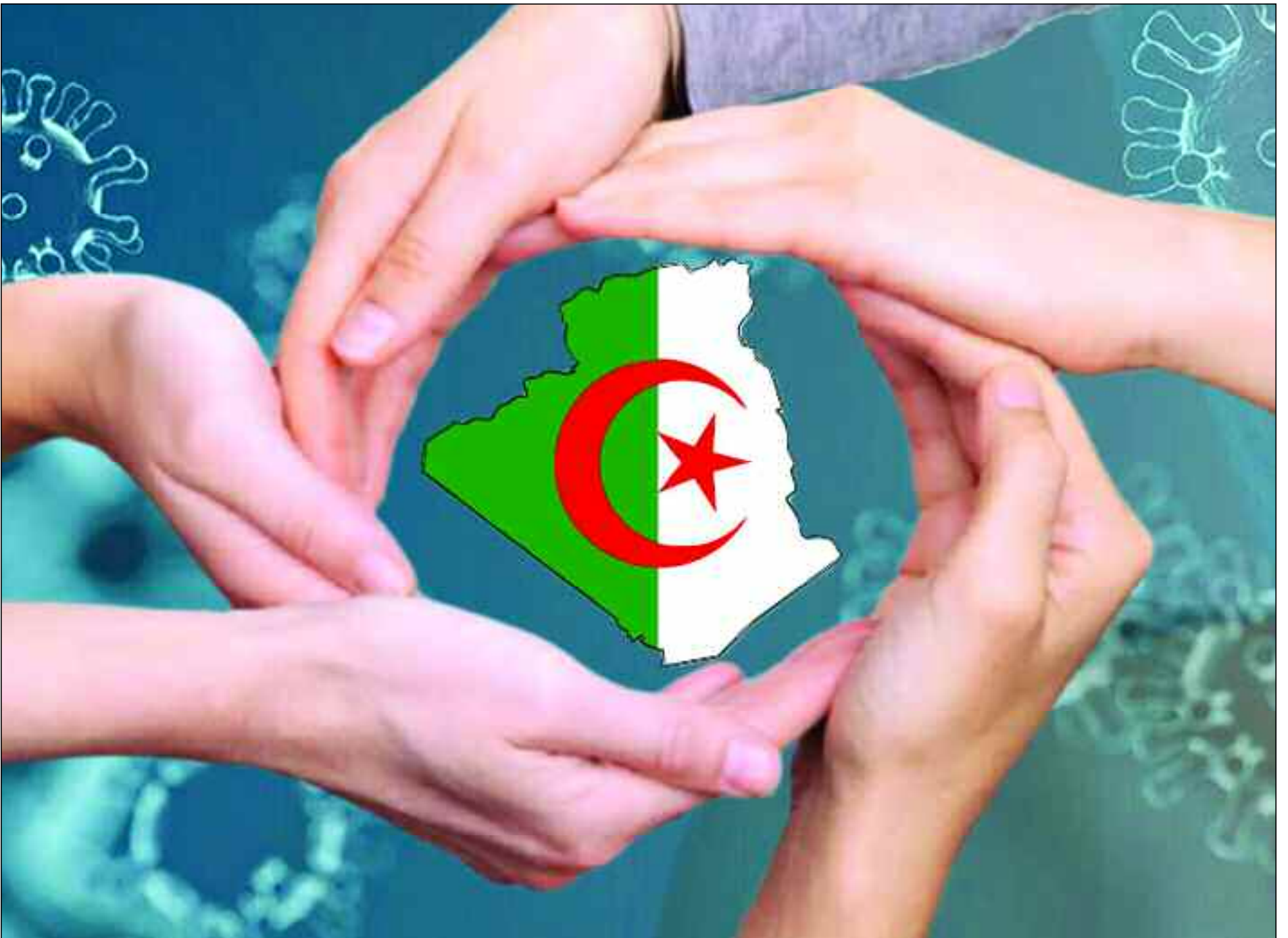
p.3

DES MÉDECINS DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE

Volontaires pour venir en Algérie

Un «admirable sursaut patriotique», c'est ainsi, et à juste titre, que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a décrit le mouvement de solidarité des Algériens établis à l'étranger qui «redoublent d'engagement et de dévouement pour prendre part au combat de leur nation contre la pandémie dévastatrice du coronavirus».

p.2



© Photo : D.R

Repli de 38% de la récolte céréalière, une filière en perte de vitesse

p.4

RENCONTRE À OUARGLA



Activer les mécanismes juridiques de lutte contre l'agression sur le patrimoine forestier

p.8

JO-2020 (11^e j)



Triki en finale du triple saut, le lutteur Sid Azara aux repêchages

p.15

Chiffre du jour

10 ans de prison requis à l'encontre de l'ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai

ALGER 106 affaires traitées et suspects arrêtés en juillet dernier

Les services de Sûreté de Sidi M'hamed à Alger ont traité 106 affaires dans le cadre de la lutte contre la criminalité et arrêté 106 individus en juillet dernier. Les affaires traitées sous la supervision du parquet territorialement compétent concernent la saisie d'une quantité de drogue (près de 26 grammes de drogues dures), près de 400 capsules de psychotropes, de 13 armes blanches ainsi que d'une somme estimée à 700.000 DA issue de la vente illégale de ces drogues.

EL TARF Plus de 92 ha de maquis et oliviers sauvages détruits par les flammes

Au total, 92,5 ha d'eucalyptus, maquis et oliviers sauvages ont été détruits dans cinq incendies qui se sont déclarés, durant les quatre derniers jours, au niveau des forêts de quatre communes de la wilaya d'El Tarf. Les feux de forêts, enregistrés entre le 31 juillet dernier et le 3 août courant, ont notamment ravagé près de 75 ha d'eucalyptus, maquis et acacia au niveau du lieu-dit «El derdira hedjar Ouarda», relevant de la commune de Cheffia.

ENPI Ouverture des souscriptions au programme LPL dans 38 wilayas

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi) a annoncé, sur sa page Facebook, l'ouverture des souscriptions au programme de logements promotionnels libres (LPL), dans 38 wilayas, et ce à compter d'aujourd'hui 5 août. L'Enpi a précisé également que l'entreprise informe les citoyens désirant acquérir des logements promotionnels libres, qu'ils peuvent s'inscrire, sans conditions d'éligibilité, sur le site électronique de l'entreprise, à compter de ce jeudi 5 août 2021.

Des médecins de la diaspora algérienne Volontaires pour venir en Algérie

Un «admirable sursaut patriotique», c'est ainsi, et à juste titre, que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a décrit le mouvement de solidarité des Algériens établis à l'étranger qui «redoublent d'engagement et de dévouement pour prendre part au combat de leur nation contre la pandémie dévastatrice du coronavirus».



■ L'appel à la solidarité face à l'aggravation de la pandémie en Algérie, a été entendu. (Photo:DR)

Ramtane Lamamra a fait état de «la disposition d'un nombre de plus en plus grand de professionnels et praticiens de la médecine et de la pharmacie à se rendre rapidement en Algérie pour soutenir l'œuvre civilisationnelle qu'accomplissent avec un esprit de sacrifice et une efficacité exemplaires tous les cadres et personnels de tous les corps de la santé depuis de longs mois». Il fait observer que «les compatriotes installés à l'étranger ont aujourd'hui un rendez-vous avec l'Histoire. De la même manière que leurs ancêtres, parents et aînés ont pu, dans le cadre de l'épopée de la libération nationale, renforcer et amplifier la lutte pour défaire le colonialisme, ils ont l'honneur et la possibilité de prendre une part active à la lutte du peuple algérien pour battre le coronavirus et préserver la vie et la dignité des victimes de la pandémie». Ainsi, la sonnette d'alarme tirée par le personnel de santé et l'appel à la solidarité face à l'aggravation de la situation épidémiologique en Algérie, ont été entendus par les Algériens installés un peu partout dans le monde, notamment les professionnels de la santé. Ramtane Lamamra les a salués chaleureusement au nom du président Abdelmadjid Tebboune et en sa qualité de ministre chargé de la Communauté nationale à l'étranger. «Ces compatriotes que leurs parcours professionnels ont amenés dans de nombreux pays frères et amis entreprennent spontanément d'apporter des contributions de toute nature en appoint à l'action de grande envergure menée par l'Etat pour triompher de la pandémie en puisant dans l'endurance et la mobilisation du peuple algérien la vertu d'une persévérance de tous les instants

pour sauver de précieuses vies humaines», relève le chef de la diplomatie algérienne dans sa déclaration. Avant de poursuivre : «l'Etat algérien qui a affecté à cette lutte une dotation budgétaire considérable et qui a mobilisé des

ressources humaines dont la compétence professionnelle et l'abnégation citoyenne sont hors du commun, accueille favorablement les apports émanant de la communauté nationale à l'étranger et entend faciliter les élans et atti-

tudes nobles que le patriotisme et le professionnalisme inspirent à nos compatriotes. Des sources médiatiques ont fait état du travail de mobilisation menée sur les différents réseaux sociaux par Numidia Lezoul et le chanteur Sooking, afin de récolter un maximum de dons destinés à l'acquisition d'appareils respiratoires et d'oxygène médical. On cite les noms de Ryad Mahrez ainsi que Dj Snake qui ont participé à cet important élan de solidarité. En France, la diaspora, à travers ses associations s'est mobilisée dès que les premiers signes de la nouvelle flambée de la Covid ont été enregistrés en Algérie. Des appels aux dons pour l'acquisition de concentrateurs d'oxygène de 10 et 20 litres, indispensables pour les malades souffrant d'insuffisance respiratoire, mais aussi de matériel médical nécessaire à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, ont été lancés et ont eu des échos massifs et immédiats. Les Algériens installés en France ont compris qu'il y a urgence face à la forte augmentation des personnes contaminées par le covid-19, en particulier le variant delta qui a entraîné une forte et soudaine hausse du nombre de personnes placées sous assistance respiratoire. En Algérie, même, la question de l'approvisionnement des établissements hospitaliers en équipements respiratoires et en oxygène a mobilisé les Algériens dans des actions de solidarité admirables, pour faire parvenir aux structures hospitalières ce dont elles ont besoin pour prendre en charge les patients. Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de

Les recommandations du Pr Senhadji

? Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, professeur Kamel Senhadji, recommande de mettre en place plusieurs grandes structures dédiées au Covid-19, pour améliorer la prise en charge des patients et soulager les équipes médicales, surtout que la population n'a pas été assez vaccinée pour mieux contrer le virus. « Il faut externaliser la prise en charge des patients Covid-19 et les sortir des hôpitaux, car le variant Delta est aussi contagieux que la varicelle», a-t-il expliqué, mardi, sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale dont il était l'invité de la rédaction. Pour le Pr Senhadji, le risque que des patients contaminés se retrouvent en réanimation est proportionnel à la forte propagation du Delta. C'est pourquoi, il recommande de les isoler et de mutualiser les moyens de prise en charge : «il faudrait réaliser quatre grands centres, à l'Est, à l'Ouest, au Centre et au Sud, choisir des lieux comme la foire ou autres, les équiper avec une centrale à oxygène et mettre des milliers de lits dans des box.» Selon lui, « cela aurait réglé le problème de transport de l'oxygène, de vétusté des installations dans les hôpitaux, permit un meilleur isolement des patients dans ces quelques centres et surtout, pour le personnel soignant qui est à genou, on peut faire des équipes qui se relayent, seulement dans ces quatre centres». «Nous allons probablement affronter encore une nouvelle vague, il y aura donc le paramètre du vaccin s'il est déployé en masse, il pourrait peut être contrer cette course du virus», a-t-il ajouté. Pour ce spécialiste, en prévision d'une 4ème vague, il serait temps que ces sites soient mis en place et adaptés dans les «plus brefs délais», affirmant qu'il vaudrait mieux le faire dans une situation d'accalmie. Le Pr Senhadji préconise d'accélérer le rythme de la vaccination afin d'atteindre l'immunité collective. Pour cela, il propose d'inoculer « une seule dose aux personnes ayant déjà contracté le virus.» Il précise que des études prouvent l'efficacité de cette pratique et qu'il faut «élargir la vaccination aux enfants». Il a fait savoir que « Depuis ce samedi, l'Agence nationale de sécurité sanitaire a réuni des experts et spécialistes dans plusieurs domaines pour mettre en place une cartographie de la situation sanitaire actuelle ». « Cette stratégie sera mise à la disposition du président de la République», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Pr. Kamel Senhadji recommande l'utilisation de « l'eau de mer pour décontaminer les villes côtières. » Il met en garde contre «les dangers futurs, sur la santé et l'environnement, de l'usage abusif de produits chimiques pour désinfecter les lieux publics».

L. A.

REPÈRE

Lutte contre la criminalité et la contrebande

Plusieurs opérations en une semaine

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période allant du 28 juillet au 3 août, de multiples opérations dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, témoignant ainsi de «l'engagement infaillible» des Forces armées à «préserver la quiétude et la sécurité" dans le pays, indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier. «Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 28 juillet au 03 août 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a capturé le terroriste dénommé B. Ben Mohamed dit «Abdelmalek» au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e RM. Ledit terroriste qui avait rallié, en 2017, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel, avait en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et 3 chargeurs garnis de munitions. Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a découvert, lors d'une opération de fouille et de recherche dans la commune de Douar El-Ma, wilaya d'El-Oued, une cache contenant 40 charges propulsives pour obus d'artillerie, 1957 balles de différents calibres, 408 détonateurs pour mines et grenades, ainsi qu'un lot de pièces, de chargeurs et chaînes de munitions pour diverses armes et des moyens de liaison.

l'Armée nationale populaire (ANP) les a évoqués mardi : «Notre peuple dessine ces jours-ci de belles images de solidarité face à la propagation alarmante de la pandémie de Covid-19, par sa mobilisation aux côtés des institutions de l'Etat, pour atténuer les conséquences de cette épidémie, et tendre la main aux contaminés et aux professionnels de la santé publique»

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

■ Ammar Belhimer, ministre de la Communication « Plus de 80 sites étrangers mènent des campagnes de diffamation contre l'Algérie »

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a souligné, avant-hier mardi, la gravité des crimes électroniques (cybercriminalité) sur les individus et les établissements et l'importance de la vulgarisation des mécanismes adoptés pour faire face à ces crimes.

« L'Algérie, au vu de ses décisions souveraines et ses positions de principe et pour des considérations géostratégiques, est exposée à ces attaques comme le montrent régulièrement des rapports à l'instar de celui de Kaspersky. En 2018, l'Algérie est le premier pays arabe et le 14ème au rang mondial en termes de vulnérabilité aux cyberattaques », a-t-il indiqué, révélant que plus de 80 sites étrangers mènent des campagnes de diffamations contre l'Algérie. Dans un entretien qu'il a accordé au journal électronique Sirmanews, Amar



■ L'Algérie est le premier pays arabe et le 14e au rang mondial en termes de vulnérabilité aux cyberattaques.

Belhimer a affirmé que le scandale d'espionnage israélo-marocain via le logiciel Pegasus est une preuve de plus que nul n'est à l'abri de la cybercriminalité dont les auteurs sont des individus ou des parties sans scrupules. « L'Algérie est consciente des défis imposés, ce qui nécessite d'assurer la sécurité informatique liée aux personnes et à la sécurité des organismes publics, notamment par un contenu local et l'adoption de lois pertinentes », a-t-il poursuivi, faisant savoir qu'un centre de cybersécurité a été créé permettant à de nombreuses institutions de faire appel à ses services pour contrer les cyberattaques.

Ce centre, a poursuivi le ministre de la Communication, s'appuie, pour l'organisation du centre opérationnel de sécurité, sur trois principaux pivots, à savoir la réponse, l'anticipation et la qualité de la sécurité. Mettant en exergue l'importance accordée par les plus hautes autorités du pays aux médias électroniques pour renforcer la relation de confiance, de respect, de crédibilité et de transparence avec les citoyens où qu'ils se trouvent. « L'Algérie accordait une grande importance à ce volet, à travers la validation des mécanismes en cours d'application aussi bien au niveau sectoriel que dans le cadre de la coordination

institutionnelle et la coopération internationale », a ajouté Ammar Belhimer, soulignant, au passage, l'impératif de se mettre au diapason du développement technologique, à travers la garantie d'un environnement adéquat et des mécanismes favorables à l'adaptation à cette évolution de manière sûre et positive. Compte tenu de la gravité des crimes de l'espace virtuel, le ministère de la Communication, a-t-il encore indiqué, a placé la participation à l'effort visant la lutte contre la cybercriminalité parmi les priorités de son programme d'action. « Cette démarche a donné lieu à l'instauration du premier cadre juridique consistant en la promulgation d'un décret exécutif définissant les modalités d'exercice des activités médiatiques via internet, en sus de l'activation de ce décret requérant l'hébergement des sites électroniques dans le domaine DZ », a observé Ammar Belhimer. Faisant cas de l'existence de mesures coercitives visant à punir les auteurs de ces méfaits, et à contrer les informations relayées sur les pages suspectes. A la faveur, a-t-il dit, d'un programme diversifié basé sur l'activation des lois y afférentes et la sensibilisation constante à leur gravité, en sus de la coopération et la coordination dans le cadre des conventions bilatérales et internationales de lutte contre ces crimes transnationaux.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Environnement Campagne de vaccination anti-Covid au profit des employés du secteur

Le ministère de l'Environnement a lancé, mercredi à Alger, une campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit des employés et fonctionnaires du secteur. « Cette opération lancée en partenariat avec le secteur de la Santé de la population et de la réforme hospitalière, concerne les employés et les fonctionnaires de notre secteur qui ont répondu favorablement à cette campagne, ainsi que leur famille », a affirmé la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, dans un point de presse tenu à cette occasion au siège de son département ministériel. « L'opération, qui s'étalera sur plusieurs jours, s'étend à différentes structures et agences qui sont sous la tutelle de notre département, telles les directions de l'environnement de wilayas et les maisons de l'environnement », a précisé Mme Moualfi, assurant que « tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne ». Par ailleurs, la ministre a tenu à saluer le mouvement associatif qui est « très présent » sur le terrain à travers la sensibilisation de la population sur le respect du protocole sanitaire et l'intérêt de la vaccination pour endiguer l'ampleur de cette pandémie.

Agence

Le parquet du tribunal de Dar El Beïda (Alger) à propos des feux de forêts :

« Le code pénal a conféré un caractère criminel et une qualification pénale »

Le procureur de la République adjoint près le tribunal de Dar El Beïda (Alger), Chouib Bilal a mis en avant, avant-hier mardi, les lois liées au système général des forêts, en l'occurrence la loi sur la protection de l'environnement et le code pénal qui a conféré, a-t-il dit, un caractère criminel et une qualification pénale aux feux de forêts et à toute tentative de sabotage.

« Les législations nationales ont donné une grande importance à la protection du patrimoine forestier », a-t-il indiqué.

S'exprimant lors d'une rencontre d'information organisée dans le cadre de l'activation de la protection pénale de la richesse forestière et la lutte contre les crimes touchant à cette richesse, Chouib Bilal, a, à l'occasion, rappelé que ladite loi punit l'embranchement volontaire des forêts ou des champs, tout comme l'abattage des arbres à une peine allant de 10 à 20 ans de prison.

« Pour les forêts qui relèvent de la propriété des collectivités locales ou des instances de l'Etat, la peine d'embranchement volontaire peut aller jusqu'à la perpétuité », a-t-il fait remarquer.

Les crimes commis par des bandes de malfaiteurs et l'embranchement volontaire de biens appartenant au coupable ou à autrui provoquant des incendies pouvant se propager à des forêts, a-t-il poursuivi, sont passibles de 5 à 10 ans de prisons. Si une personne ou plusieurs personnes meurent dans un incendie, l'auteur de ce crime sera condamné à la peine capitale. En cas où l'incendie occasionne des blessures ou un handicap l'auteur sera condamné à la perpétuité », a-t-il ajouté.

Evoquant les récents incendies, le procureur de la République adjoint près le Tribunal de Dar el Beïda (Alger), a affirmé que plusieurs enquêtes préliminaires engagées par la police judiciaire avaient fait état du caractère criminel de ces feux déclenchés par des individus et des bandes criminelles organisées. Plaidant, au passage, pour l'activation de tous les mécanismes de lutte contre ces incendies. A travers, notamment, la coordination permanente avec toutes les parties concernées, et ce, à travers la prévention, la sensibilisation et l'application de dispositions pénales.

« L'activation des mécanismes de prévention sont l'unique moyen à même d'éviter ces incendies, et ce, à travers la sensibilisation quant à la dangerosité de ces incendies et leur signalement, outre la sensibilisation quant à l'importance de la richesse forestière », a-t-il estimé.

Mettant en avant l'importance d'augmenter le niveau de vigilance auprès des services de la police judiciaire, de la protection civile, les services forestiers et agricoles, en sus de la mise en place d'un plan d'alerte précoce afin de réduire le danger et les pertes, Chouib Bilal a également plaidé l'intensification des patrouilles, le durcissement des peines énoncées dans les lois relatives à la forêt et à la protection de l'environnement, l'activation des procédures d'enquête, la saisie immédiate du procureur de la République et la poursuite des investigations sous sa direction et, l'ouverture d'enquêtes approfondies par tous les moyens modernes prévus par la loi, et ce, pour faire l'équilibre entre l'action préventive et dissuasive contre les contrevenants.

R.M

RELIGION CRITÈRES DE LA FATWA

Un facteur de stabilité et un mécanisme de gestion des crises

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehti a affirmé, mardi depuis le Caire, l'importance de la fatwa dans la société musulmane, en ce sens qu'elle constitue « un facteur de stabilité » et « un mécanisme de gestion des crises », plaidant pour l'adoption d'un discours religieux « modéré », a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution aux travaux de la 6e Conférence internationale sur les « Institutions de la Fatwa à l'ère du numérique : défis de développement et mécanismes de coopération », M. Belmehti a souligné que « la Fatwa doit répondre à deux critères essentiels, à savoir la compétence et l'objectivité », ajoutant qu'« elle constitue un facteur de stabilité et un mécanisme de gestion des crises que traversent les peuples et les nations, car répondant aux variables enregistrées dans le temps et l'espace, englobant l'état des individus et des collectivités et tenant compte de l'avis des experts comme ce fut le cas lors de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus ». La nation musulmane est appelée en « cette conjoncture sensible » à « redoubler d'efforts et à adopter un discours religieux modéré, immunisant contre l'extrémisme et les guerres virtuelles ». A cette occasion, M. Belmehti a évoqué « l'expérience de l'Etat algérien dans le traitement des développements numériques et son expérience dans la fatwa et la jurisprudence, en insistant en particulier sur l'expérience positive de la commission ministérielle de la fatwa lors de la pandémie et ses démarches intensives dans l'accompagnement de la société algérienne pour dépasser cette crise sanitaire qui a frappé l'humanité tout entière ». Il s'est également félicité de « l'interaction positive des compétences en jurisprudence, dont des universitaires qui forment la commission, et a abordé les questions les plus importantes examinées dans ses communiqués (au nombre de 31) ainsi que la coordination étroite avec les différents établissements et partenaires, notamment le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus ». Il a également salué « la stratégie médiatique qui a accompagné le travail du comité, en faisant entendre sa voix et ses opinions auprès de toutes les franges de la société algérienne, ce qui lui a valu l'admiration de nombreux ambassadeurs de pays occidentaux en Algérie, pour le rôle de Fatwa dans la lutte contre la pandémie ». La conférence de deux jours (2 et 3 août) a vu la participation de près de 85 pays représentés par des Mouftis, ministres et personnalités de haut rang et la présence d'une élite de chefs religieux et représentants des maisons des fatwas de par le monde.

Agence

La Covid-19 et la sécheresse accentuent les tensions sur le marché local

Repli de 38% de la récolte céréalière, une filière en perte de vitesse

Pour atteindre la sécurité alimentaire et ainsi se libérer de sa dépendance à l'étranger, l'Algérie a élaboré une nouvelle feuille de route sur la période (2020/2024) visant à stimuler la production nationale des céréales et réduire la facture des importations alimentaires de 2,5 milliards de dollars en moyenne.

Cette stratégie cible plusieurs produits céréaliers comme le blé tendre, les semences de pomme de terre, l'huile végétale, le sucre, le maïs, la tomate industrielle, etc. Malgré les efforts fournis par les autorités pour stimuler la production des produits sus-cités, les résultats des récoltes ou de la production céréalière (moissons-battage 2020/2021) sont décevants en raison des facteurs météorologiques, en l'occurrence, le déficit pluviométrique.

Un constat confirmé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui prévoit « une baisse de 38% de la récolte céréalière en Algérie en 2021 par rapport à l'année précédente », ce qui va se répercuter sur la demande et les prix de vente de ces produits qui connaissent une importante hausse sur le marché mondiale. L'Algérie figure parmi les plus grands importateurs de produits céréaliers, notamment, du blé tendre qui représente la part la plus importante des importations céréalières.

La facture des importations de ce produit primaire devra « connaître une hausse de 25% par rapport à l'année passée



■ L'Algérie figure parmi les plus grands importateurs de produits céréaliers.

et de 7% au-dessus de la moyenne durant la saison de commercialisation 2021/2022», a précisé la même note. L'exécution du plan de développement du gouvernement est actuellement contrariée par le manque de pluviométrie, mais aussi par la pandémie du Coronavirus qui met l'économie du pays à rude épreuve depuis plus d'une année. Le secteur de l'agriculture a subi les conséquences conjoncturelles de la crise sanitaire et la pénurie d'eau pour une irrigation régulière.

Les autorités tentent, tant bien que mal, d'anticiper le jour d'après la Covid-19 et réfléchissent aux solutions alternatives pour développer les mécanismes d'irrigation pour aider les agriculteurs à renforcer leurs activités et sauver leurs récoltes. L'Etat veut épargner sur les importations agricoles plus de 2 milliards de dollars sur un total des importations annuelles

de plus de 10 milliards de dollars de produits agricoles. Réduire essentiellement sa dépendance aux importations de blé tendre qui coûte plus de 1,5 milliard de dollars annuellement aux caisses de l'Etat.

L'Algérie veut réduire son addiction à ce produit importé principalement de France qui tire d'importants profits de l'incapacité de l'Algérie à produire le blé tendre. Pour s'affranchir de cette dépendance au blé français, l'Algérie a changé de fournisseur, cependant, la demande en cette matière reste très élevée. La solution serait d'exécuter le plan de développement du gouvernement visant à améliorer la production du blé tendre et de réduire la facture d'importation de 60%.

Pour atteindre cet objectif, il faut résoudre les problèmes de financement, de fonciers agricoles et de logistiques qui freinent le développement de ce secteur.

Également accompagner les agriculteurs dans leurs projets de manière à relever le rendement, optimiser et développer les moyens de fertilisation et les moyens d'irrigation afin de réduire l'impact de la sécheresse sur les récoltes. L'Etat algérien accorde un intérêt particulier au secteur agricole qui génère plus de 2,5 millions d'emplois directs, malgré la place prépondérante de l'industrie pétro-gazière. Cette dernière connaît aussi sous l'effet de la crise sanitaire et pétrolière une baisse de production et de recettes, ce qui a aggravé les équilibres budgétaires et monétaires du pays. Le secteur agricole devrait être un rempart contre les répercussions négatives de la crise sanitaire et économique.

La FAO a toujours appelé les pouvoirs publics à soutenir le secteur agricole, notamment, céréalière afin de garantir son autosuffisance en la matière et encourager la mise en œuvre de nouvelle stratégie innovante pour stimuler la production alimentaire. Également trouver des solutions pratiques pour lutter contre la sécheresse et arrêter l'urbanisation des zones agricoles. Selon sa note, le rendement pour cette année sera faible. « Bien que les pluies adéquates qui ont suivi aient contribué à une reprise partielle des conditions de récolte dans le nord-est du pays, des conditions de sécheresse ont prévalu ailleurs », a souligné la même note, ajoutant qu'« en plus d'affecter les rendements du fait des températures inhabituellement élevées, la production de blé devrait être légèrement inférieure à la moyenne de 2,5 millions de tonnes ».

Samira Takharboucht

Les tensions au passage d'Ormuz et la Covid-19 menacent le marché pétrolier

Les prix du pétrole s'effondrent à nouveau dans le rouge

Le marché pétrolier trébuche à nouveau. Les prix de l'or noir s'effondrent dans le rouge après la publication de chiffres décevants de l'activité manufacturière en Chine et aux États-Unis et les tensions accrues entre les iraniens et les américains. Après avoir démarré la semaine (lundi) dans le vert, le prix du baril de Brent s'est refroidi à la clôture de la séance de mercredi. Il a terminé à 70,60 dollars.

L'incertitude qui plane sur la situation sanitaire mondiale, le regain des tensions dans le détroit d'Ormuz et l'augmentation de la production de l'OPEP ont amené une forte volatilité des cours du pétrole. Le marché pétrolier connaît ces deux dernières semaines d'importantes fluctuations, à la hausse et à la baisse des prix, affectées par l'incertitude sur la reprise de la demande qui subit depuis des mois les effets négatifs de la crise sanitaire en raison de l'arrêt de l'activité industrielle au niveau mondial. La pression sur le marché pétrolier a baissé grâce aux décisions prises par les pays membres de l'Alliance

Opep+ et le lancement de la vaccination massive des populations, tirant naturellement les prix vers le haut. La progression du variant Delta menace depuis le début du mois de juin la reprise soutenue de la demande du marché pétrolier influencée par l'augmentation de la production des pays de l'Opep+ et le regain des tensions dans le passage d'Ormuz. Le marché attend aussi les données hebdomadaires sur les réserves commerciales d'or noir des États-Unis. Les investisseurs et les places boursières sont, également, affectées par les fluctuations du marché pétrolier, depuis quelques jours. Les majors pétrolières qui ont commencé à relancer leurs investissements subissent aussi la hausse des matières premières sur le marché mondial.

Quant aux experts suivent avec grande attention l'évolution de la crise dans le passage d'Ormuz qui risque d'exploser les tensions entre les États-Unis et l'Iran, notamment, en absence d'un accord sur le nucléaire iranien. Contrairement à 2019 où les tensions dans le détroit d'Ormuz,

passage commercial pour l'essentiel de la production pétrolière de nombreux pays du Moyen-Orient, font monter les prix, cette année sont tirés vers le bas.

« Le dernier coup de pression géopolitique n'a pas soutenu les prix », a noté Stephen Brennock, analyste chez PVM, dans une déclaration au site spécialisé PRIXDUBARIL, qui est revenu dans le détail sur les raisons de la chute des cours du pétrole, ces jours-ci. « Les prix ont été malmenés lundi en raison de la remontée du nombre de contaminations à la COVID-19 à travers le monde », a déclaré les analystes de JBC Energy sur le même site. Cette situation d'incertitude impacte les prévisions des investisseurs sur la reprise de l'activité économique.

Les compagnies pétrolières qui tentent d'anticiper la période après la Covid-19 se « tournent vers les données de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) pour se faire une idée de la demande du premier consommateur mondial ».

Samira Takharboucht

NA-UGCAA SYSTÈME WIMPAY

Signature d'un protocole d'accord pour le développement du e-paiement

La Banque nationale d'Algérie (BNA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) ont procédé mercredi à Alger à la signature d'un protocole d'accord portant sur le développement du paiement électronique.

Ce protocole d'accord a pour objet de mettre en œuvre le programme de développement des moyens de paiement électronique et des services de la banque à distance en faveur des adhérents de l'Ugcaa. Ce programme comprend une gamme de cartes bancaires offertes par la BNA, l'équipement en terminaux électroniques (TPE) et l'utilisation de l'application de mobile paiement «wimpay» pour le paiement et l'encaissement.

Il s'agit également de l'accompagnement pour l'intégration des terminaux de paiement acquis par les adhérents au réseau d'acceptation interbancaire CIB et de l'accompagnement pour la certification permettant l'acceptation du paiement par internet.

Le protocole d'accord a été signé par le directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et le secrétaire général de l'Ugcaa, Hazab Ben Chahra, en présence notamment du SG du ministère des Finances, Brahim Kessali.

Le DG de la BNA a indiqué que cette signature intervient dans le cadre de la limitation du recours aux liquidités, ainsi que la sensibilisation des commerçants et des citoyens, estimant que l'Ugcaa constitue «une porte d'entrée importante» pour les banques afin de généraliser la distribution des TPE.

«L'autre objectif est de développer l'inclusion financière tout en réduisant la masse monétaire utilisée dans les transactions commerciales», a souligné M. Lebbou.

Pour sa part, M. Ben Chahra a fait savoir qu'il est convenu au sein de l'Ugcaa la nécessité de généraliser la carte bancaire électronique, notant la contribution de son organisation professionnelle dans cette optique.

Il a en outre précisé que, dans le cadre de ce protocole d'accord, des journées d'information et de sensibilisation seront organisées au niveau national visant la promotion et le développement de l'utilisation des moyens de paiement électronique. De son côté, M. Kessali a rappelé que ce processus va dans le sens de l'inclusion financière et de la mise en place de nouveaux services bancaires au profit du citoyen, des commerçants et des artisans. «C'est un processus de modernisation qui s'accélère depuis une année au cours de laquelle les banques ont fait des efforts extraordinaires pour se rapprocher du citoyen, moderniser leur gestion et digitaliser leur activité», a affirmé le représentant du ministère.

Agence

INFO EXPRESS

2e Prix du Président de la République de la langue et la littérature amazighes Report au 4 septembre du délai des inscriptions

Le délai de réception des candidatures en vue de participer à la deuxième édition du Prix du Président de la République de la langue et la littérature amazighes, initialement annoncé pour le 4 août, a été reporté au 4 septembre prochain, pour cause de «situation sanitaire difficile, due à la recrudescence des cas Covid-19», a annoncé mardi le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA). Ouvert le 27 mai dernier, le dépôt des candidatures pour participer à la deuxième session de ce prix reste donc maintenu jusqu'au 4 septembre prochain, précise dans un communiqué le Hca, qui rappelle que le règlement du concours, les conditions de participation et les modalités de candidatures sont toujours disponibles sur la plateforme du Hca, à l'adresse «arraz.hcamazighite.dz». Institué en 2020, le Prix du Président de la République de littérature et langue amazighes a pour objectif d'encourager la recherche et la créativité en vue d'une meilleure production en langue et culture amazighes et à la valorisation des réalisations scientifiques et littéraires dans toutes les variantes linguistiques utilisées en Algérie ors de la première édition, une centaine de travaux avait été retenus. Le jury, présidé par Youcef Nacib, a décidé de remettre des distinctions aux lauréats des trois premières places remportées respectivement par Yacine Meziani, Toufik Djeroud et Booukharroub Rachid, tandis que le premier prix dans la catégorie recherches sur le patrimoine culturel amazigh immatériel n'a pas été attribué alors que la deuxième place a été décrochée par le chercheur Ali Hedjaz. ■

Béjaïa

Un blessé et des dégâts importants lors de l'effondrement d'un portique gerbeur

Un portique gerbeur (grue de levage et d'entreposage) s'est effondré mardi au terminal à conteneurs de Béjaïa faisant un blessé et occasionnant d'importants dégâts, apprend-t-on de la direction de l'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).

L'accident est survenu vers 08h45 dans des circonstances non encore identifiées, a précisé à l'APS, le PDG de l'entreprise Halim Kasmi, soulignant qu'une commission d'experts est sur le site pour éclairer les raisons de l'accident et les circonstances dans lesquels il s'est produit. «Le portique s'est littéralement disloqué pour des raisons que l'on ignore encore», a-t-il dit. Dans sa chute, l'engin a blessé un employé de l'entreprise, âgé de 54 ans, victime d'un traumatisme crânien et évacué d'urgence à l'hôpital Khellil Amrane. Toutefois, son pronostic vital n'est pas engagé, a-t-on assuré. L'accident a, par



ailleurs, généré d'importants dégâts matériels, abimant notamment un ensemble de conteneurs entreposés à proximité, si bien qu'une décision a été sitôt prise afin de suspendre les livraisons aux clients en attendant de faire le point sur l'ampleur des dommages subis. Un

plan d'action a été arrêté également dans ce contexte, a souligné Halim Kasmi qui appréhende une perturbation des livraisons pour quelques jours. En revanche, les opérations de débarquements vont se poursuivre dans les conditions habituelles, a-t-il relevé. ■

Covid-19

Les opérateurs pharmaceutiques appelés à augmenter leurs capacités de production

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, a appelé mardi les opérateurs pharmaceutiques à augmenter leurs capacités de production de matériels et de fournitures médicaux utilisés pour soigner les patients atteints de Coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère. Cette instruction a été donnée lors d'une réunion présidée par le ministre avec un nombre d'opérateurs et de producteurs de produits pharmaceutiques, ainsi que des représentants de l'Association des distributeurs de produits pharmaceutiques, au siège du ministère. Dans ce

cadre, M. Benbahmed a appelé à la nécessité d'augmenter la capacité de production en ce qui concerne les médicaments et les fournitures médicales utilisés dans la lutte contre le virus, à travers la conjugaison des efforts et la coordination entre les producteurs et les distributeurs pour une gestion optimale afin d'assurer la fourniture des traitements nécessaires, en insistant sur l'impératif de les fournir dans tout le pays. Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'impératif de garantir un stock de sécurité spécifique aux matières premières pour la couverture des besoins de production et d'un stock de

sécurité stratégique de médicaments, outre l'impératif pour les producteurs et les distributeurs de déclarer chaque semaine le niveau de stock et les quantités distribuées de produits pharmaceutiques et d'équipement médical utilisé dans la prise en charge des patients atteints de covid-19. Le ministère a rappelé, dans son communiqué, «l'interdiction de toute forme de monopole ou de pratiques commerciales illégales qui exposent leurs auteurs à des peines sévères», ajoutant que «ses services devront veiller sur l'opération d'accompagnement et d'inspection». ■

INFO EXPRESS

Dédouanement des concentrateurs d'oxygène La direction des Douanes dément toute obstruction

Les services des Douanes algériennes démentent en bloc les allégations tendancieuse et affirment la mobilisation, avec détermination et dévouement, de ses agents, officiers et cadres, pour la mise en œuvre rigoureuse des mesures de facilitation et de simplification mises en place de manière à répondre efficacement à la levée immédiate des marchandises, du matériel et des produits importés dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes nationaux de lutte contre la propagation du coronavirus, et s'agissant notamment des concentrateurs d'oxygène, et ce en totale coordination avec les différents organismes et partenaires intervenant dans le traitement de la chaîne logistique de circulation des marchandises. ■

Insertion professionnelle Une réunion de coordination entre les ministres du Travail et de la Jeunesse et des Sports

Les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya, et de la Jeunesse et des Sports Abderezzak Sebgag, ont tenu mardi, une séance de travail consacrée à l'examen de l'état d'avancement du processus d'insertion des affiliés aux Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'Insertion sociale des jeunes diplômés (PID). Ont pris part à cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, des représentants du ministère des Finances et de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, a indiqué un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. ■

SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Afrique

Sept pays s'opposent à l'octroi du statut d'observateur auprès de l'UA à l'entité sioniste



■ L'attribution à Israël du statut d'observateur auprès de l'UA ne fait pas l'unanimité au sein de l'organisation panafricaine.

Et d'affirmer : «Les décisions de l'UA, depuis longtemps claires, ont exprimé sa position constante en faveur de la cause palestinienne, et en défaveur de toute forme de pratiques israéliennes à l'encontre du peuple palestinien frère, et contraire même à l'intérêt suprême, aux valeurs, idéaux et décisions de l'organisation panafricaine». Déplorant «la vision du président de la Commission, étrange à celle de ces prédecesseurs qui a été conforme aux principes et objectifs cités dans l'Acte constitutif de l'Union et des résolutions des différents organes de l'Organisation», les pays se sont dit inquiets de cette démarche également contraire «aux préoccupations des pays membres, des critères d'octroi du statut d'observateur et du système d'accréditation au sein de l'UA, adoptés par le Conseil exécutif en juillet 2005». Il s'agit, selon la note, «d'un dépassement procédural politique inadmissible commis par le président de la Commission de par son pouvoir discrétionnaire». C'est pourquoi, «les ambassades des sept pays s'opposent solennellement à l'acceptation par le président de la Commission des créances de l'ambassadeur d'Israël, et sollicitent de sa personne d'intégrer cette question à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil exécutif». La note est revenue sur «les positions fermes en faveur des droits des Palestiniens légitimes, à la tête desquels la résolution du sommet de l'UA à Accra au

→ «**Nous souhaiterions aviser la Commission de notre opposition à la décision sensible de son président d'ordre politique, à savoir l'octroi du statut d'observateur auprès de l'UA à Israël**», a relevé une note verbale, dont une copie est parvenue mardi à l'APS, établie par les ambassades d'Algérie, d'Égypte, de l'île Maurice, de Tunisie, de Djibouti, de Mauritanie et de Libye.

Ghana en 2007, en vertu duquel a été soutenue l'initiative de paix arabe, adoptée en 2002 au sommet arabe de Beyrouth». A noter que l'Algérie avait vite réagi à la démarche de la Commission africaine, affirmant que «cette décision, prise sans le bénéfice de larges consultations préalables avec tous les

a initié et promu le processus de développement et d'élargissement du partenariat stratégique entre l'Afrique et le monde arabe «continuera d'œuvrer en faveur du renforcement de la solidarité entre les deux ensembles au bénéfice de tous leurs peuples». La décision a suscité, depuis, plusieurs réactions de la part

des pays africains, à l'instar de l'Afrique du Sud et de la Namibie, pour lesquels «accorder le statut d'observateur à une puissance occupante est contraire aux principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'Union africaine, en particulier au moment où Israël multiplie ses actes d'oppression en violation totale du droit international et au mépris des droits de l'Homme du peuple palestinien». Les ambassades de Jordanie, du Koweït, du Qatar, du Yémen ainsi que la délégation de la Ligue arabe ont exprimé leur solidarité avec les sept ambassades dans cette affaire.

Agence

Maroc : le journaliste Soulaïmane Raïssouni demande à être hospitalisé



Le journaliste marocain, Soulaïmane Raïssouni, récemment condamné à cinq ans de prison pour principalement ses opinions acerbes à l'encontre du régime marocain demande à être hospitalisé pour mettre fin à sa grève de la faim entamée il y a 118 jours, a indiqué mardi aux médias son avocat. «Il est d'accord pour suspendre sa grève de la faim mais son état de santé est tellement grave qu'il a besoin d'être hospitalisé», selon son avocat Me Miloud Kandil. Depuis plus de trois mois, le journaliste refuse de s'alimenter pour protester contre une «grande injustice». Ce week-end,

l'état de santé du journaliste s'est «détérioré» après un malaise : «Il avait perdu conscience, il était dans une situation hideuse. Je l'ai vu lundi, j'avais l'impression de parler avec un cadavre», souligne Me Kandil. Récemment, plus de 350 personnalités marocaines et étrangères ont appelé l'éditorialiste à mettre fin à sa grève de la faim. Le cas du journaliste mobilise au Maroc comme à l'international. Après sa condamnation, plusieurs ONG dont le Comité pour la protection des journalistes (CPI) et Reporters sans frontières (RSF), ont appelé à sa libération «immédiate».

Sahara occidental

Washington insiste sur un processus politique conduit par l'ONU

→ Le porte-parole du département d'Etat américain a affirmé, lundi, que Washington soutenait un processus politique «crédible» au Sahara occidental et qui sera conduit par les Nations-unies en vue de concrétiser la stabilité dans la région. Répondant à une question de la chaîne américaine «Al Hurra», lundi, sur la politique des Etats-Unis envers le Sahara occidental, le porte-parole a indiqué que «Washington soutient un processus politique jouissant de la crédibilité et qui sera dirigé par les Nations unies, en vue de concrétiser l'arrêt de toutes les hostilités». Et d'ajouter : «Nous nous concertons avec les parties sur les meilleures voies à même d'arrêter la violence et de concrétiser un règlement durable». Nous soutenons vigoureusement les efforts des Nations unies pour la désignation rapide d'un envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental. Nous

sommes prêts à participer activement avec toutes les parties pour soutenir cet envoyé», a-t-il affirmé. La déclaration du porte-parole du département d'Etat vient appuyer celle de Joey Hood, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires du Proche-Orient, lors de sa visite la semaine passée dans la région. «Notre position claire est : nous voulons voir un processus dirigé par l'ONU qui aboutit à un accord acceptable par toutes les parties et qui mène à la paix et à la stabilité, c'est ce qu'il y a de mieux pour la région et c'est (l'approche) à laquelle nous allons consacrer notre temps, notre énergie et nos efforts», avait notamment déclaré Joey Hood dans un entretien à l'APS au terme de sa visite en Algérie. En juin dernier, le département d'Etat américain avait évoqué un changement d'approche de la part de l'administration du président Joe Biden concernant la question sahraouie.

Agence



■ Washington soutient la solution politique au Sahara occidental.

Affaire Pegasus

Les renseignements marocains jouissaient de l'aval du roi

→ Les services de renseignement marocain n'ont pas agi sans laval du palais royal dans la ténébreuse affaire Pegasus, et «la crise internationale» qui en a résulté ne fait que commencer, selon un article publié mardi par le média en ligne Middle East Eye. Dans un article d'opinion intitulé : «Pegasus et le Maroc : Mohammed VI savait», l'auteur, le journaliste marocain, Ali Lmrabet, a souligné qu'«il est impossible» que le patron de la direction générale de la sécurité du territoire marocaine (DST), Abdellatif Hammouchi, ait décidé tout seul de mettre sur écoute une

légion de personnalités de tous bords et de toutes nationalités à l'aide du logiciel espion Pegasus de l'entreprise israélienne NSO Group. Selon l'auteur, espionner des journalistes marocains ou étrangers, des militants des droits de l'Homme, des politiciens marocains «ne nécessite aucun acquiescement» du roi, mais tenter de cibler le portable du président français, Emmanuel Macron, et dans ceux de son Premier ministre et d'une quinzaine de membres de son gouvernement «ne peut être l'œuvre du seul Hammouchi».

Agence

Contribution

Face à une situation économique et sanitaire complexe, posant la question de la sécurité nationale

Quel programme de relance pour le gouvernement ?

→ **Le gouvernement se prépare à livrer son programme socio-économique dans un contexte particulier de grave crise sanitaire et économique. Espérons un plan de relance efficace, loin des idées générales connues avec une quantification précise passant par un bilan lucide afin d'éviter de commettre les erreurs du passé et de tracer les perspectives.**



Force est de reconnaître, malgré toutes ses potentialités, et elles sont énormes, la prédominance de la rente des hydrocarbures qui irrigue toute l'économie et le corps social : Sonatrach, c'est l'Algérie et l'Algérie, c'est Sonatrach. Sur le plan géostratégique, la région du sahel connaît un véritable bouleversement géostratégique sans précédent sans compter les tensions au Moyen-Orient notamment en Iran, Syrie, Irak, récemment en Tunisie, et dans d'autres contrées du monde. C'est que les enjeux au Moyen-Orient et au Sahel préfigurent d'importantes reconfigurations qui devraient conduire à de profondes mutations socio-économiques, technologiques mais également sécuritaires. Posant la problématique de la sécurité nationale, cela nécessite un front social interne solide, tenant compte des différentes sensibilités, grâce à un dialogue productif au profit exclusif de l'Algérie et une réorientation urgente de la politique socio-économique afin d'éviter le drame des impacts des années 1990/1999, conséquence du manque de vision stratégique et de la chute drastique des recettes de Sonatrach principal pourvoyeur de devises.

1.- La politique socio-économique depuis l'indépendance politique rentrant dans le cadre du programme de Tripoli a été menée exclusivement par l'Etat avec plusieurs variantes
De 1965 à 1979 avec une orientation exclusive vers l'investissement productif, celle-ci s'est effectuée autour de l'Etat omniprésent sur l'ensemble du cycle : planification, financement, réalisation de l'investissement et production. De 1980 à 1990 la politique a été orientée essentiellement vers les infrastructures BTPH et les activités commerciales. De 1991 à 2000 du fait de la situation particulière qu'a connue l'Algérie avec l'avènement du terrorisme et la cessation de paiement on ne peut à proprement parler de politique de développement mais avec la cessation de paiement des ajustements macro-économiques et macro sociaux extrêmement douloureux du fait des exigences du FMI. De 2000 à 2019 du fait que la demande sociale a été compressée et des destructions massives entre 1990-2019, une politique orientée essentiellement vers les infrastructures. De 2000 à 2021, du fait de manque de vision stratégique accrue par la crise mondiale et l'épidémie du coronavirus nous avons une économie en léthargie. Paradoxalement, les paramètres macro-économiques de l'Algérie apparaissent comme positifs mais éphémère sans réformes structurelles et les tendances relatives aux grands agrégats révèlent une macro-

économie fonction des aléas de la rente des hydrocarbures qui représente 97/98% des exportations totales. La dette extérieure est maîtrisée grâce au remboursement par anticipation, moins de 1/2% du PIB. Mais plus on diffère les réformes, plus on épuise les réserves de changes car les données de réserves de change de 44 milliards de dollars fin juin 2021 contre 194 au 1^{er} janvier 2014, ont une signification limitée, la majorité de l'appareil de production étant en hibernation faute d'importations de matières premières (fonctionnant à peine à 50%), sans compter que peu de projets d'envergure structurants ont été lancés, sauf des lettres d'intention. L'Etat a décidé de ne pas recourir à l'endettement extérieur et les IDE sont en nette baisse, devant compter que sur la rente des hydrocarbures. Cette baisse des importations n'est pas due à une bonne gestion : c'est comme dans un ménage, si on restreint l'alimentation, il y a économie mais le risque de maladies et pour l'Algérie risque d'implosion sociale du fait qu'il faille créer 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel nécessitant un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années, la relance des projets anciens et neufs nécessitant uniquement pour 2021, selon différents experts plus de 25 milliards de dollars en devises sans compter la partie dinars. L'Algérie importe 70% des besoins des ménages et des entreprises qu'elles soient publiques ou privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% avec un dépérissement du tissu industriel moins de 6% du produit intérieur brut. Les banques notamment publiques qui concentrent plus de 85% des crédits octroyés se cantonnent en guichets administratifs, ce qui reflète en partie la faible efficacité du système bancaire, mais malade de ses clients notamment les entreprises publiques (assainissement de plusieurs dizaines de milliards de dollars entre 1971/2020) 70% étant revenues à la casse de départ montrant que le blocage est d'ordre systémique. L'économie algérienne étant tributaire essentiellement de la rente de hydrocarbures, l'on a assisté entre 2007/2020 à une baisse en volume physique des exportations tant du pétrole que du gaz environ avec 860 000 barils jour selon l'OPEP en mai 2021, une légère remontée en juin 2021 environ 920 000 barils/j contre plus de 1,2 entre 2007/2008 et 40/42 milliards de mètres cubes gazeux contre 60/65 pour la même période, espérant pour fin 2021 environ

45 milliards de mètres cubes gazeux selon une déclaration d'un ex-ministre de l'Energie fin 2020. La planche à billets d'un montant colossal pour 2021 d'environ 16 milliards de dollars (plus de 2160 milliards de dinars) outre son effet inflationniste, en cas où ces montants ne sont pas destinés à la création de valeur, à l'image du Venezuela, en rappelant l'expérience roumaine communiste, un endettement extérieur zéro mais une économie en ruine, risque d'avoir un effet sur les réserves de change puisqu'en mettant à la disposition des entreprises des crédits en dinars, le taux d'intégration ne dépassant pas 15%, celles-ci ayant besoin de devises, se porteront importatrices. Pourtant l'Algérie possède encore des ressorts comparée à d'autres pays où l'endettement est très élevé. Certes, les banques locales dépassent 45% du total de leurs actifs bancaires avec une dette publique par rapport au PIB de 63,3%, prévue en 2021, contre 53,1% en 2020, et la dette publique nette totale représentera 60,5%, contre 50,4% en 2020, mais avec une dette extérieure faible, 3,6% et 5,2% du PIB en 2021 et 2022, contre 2,3% en 2020 Sur le plan macro-social, avec la forte pression démographique où la population active dépasse 12,5 millions sur une population totale résidente, 44,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021, selon le FMI, le taux de chômage incluant la sphère informelle et les emplois rente, devrait atteindre 14,5% en 2021, et 14,9% en 2022, contre 14,2% en 2020, ce taux dépassant les 20/30% pour les catégories 20/30 ans et paradoxalement les diplômés. Cela est la résultante de la croissance du produit intérieur brut qui détermine le taux d'emploi, en nette diminution, estimé en 2020 à 160 milliards de dollars et selon le FMI de 153 milliards de dollars pour 2021. Cela s'explique par la léthargie de l'appareil de production impacté tant par sa structure passée que par l'épidémie du coronavirus, devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel nécessitant un taux de croissance en termes réels sur plusieurs années entre 8/9% selon la Banque mondiale. Le taux d'inflation est biaisé puisque l'indice n'a pas été réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté. Selon les données de l'ONS, le taux dépasse, cumulée entre 2000/2020, 90% et sera supérieure en cumulant l'année 2021 de 100%, ce qui accroîtra la détérioration du pouvoir d'achat et accélérera les revendications sociales. Ainsi, l'Algérie tente difficilement

sa transition d'une économie publique vers une économie de marché à finalité sociale. Du fait du poids de la dépense publique qui irrigue toute la société via la rente des hydrocarbures, l'économie algérienne reste encore une économie essentiellement publique. L'héritage socialiste est fortement présent dans la philosophie et les pratiques de la vie économique et sociale et dans celui de la pérennité de l'entreprise publique. Les ressources du pays sont significatives mais basées sur des rentes qui contribuent à anesthésier les volontés de changement. En dépit de certaines réformes timides – paradoxe plus le cours des hydrocarbures est faible plus on ressent le besoin de réformes, et ralentit lorsque le cours est élevé. La pression démographique rend l'Algérie de plus en plus dépendante des importations qui n'a pas jeté les bases d'un appareil productif capable de satisfaire la demande interne et d'affronter la concurrence internationale. Les différents revenus des rentes ne proviennent pas d'un véritable effort productif des intéressés et conduisent quasi inéluctablement à une mauvaise gestion macro-économique. L'absence de mise en place d'un appareil productif augmente chaque jour davantage les difficultés que rencontrera le pays lorsque la rente tendra vers l'épuisement. Actuellement, les considérations politiques à court terme l'emportent sur les perspectives à long terme. Tant que la majorité de l'électorat tirera ses revenus des emplois dans la fonction publique, qu'elle pourra bénéficier de services sociaux peu coûteux, les réformes fondamentales n'auront guère de chances de progresser de par l'opposition tant du grand public que de la technocratie censée mettre en œuvre ces changements. Le salaire au sein des branches est déconnecté de la productivité du travail avec la dominance des emplois rentes et des fonctionnaires et les branches qui exportent le plus ne sont pas forcément les plus ouvertes et l'industrie manufacturière même embryonnaire est très tournée vers son marché intérieur. Les investissements directs étrangers hors hydrocarbures et dans les secteurs productifs sont très faibles, les étrangers étant attirés par les marchés publics du BTPH. L'agriculture constitue un réservoir important de main d'œuvre et peut servir en cas de chute du cours des hydrocarbures comme d'amortisseur social tout en diminuant la facture alimentaire assurant l'autonomie alimentaire mais la céréaliculture connaît des rendements faibles qui souffrent des difficultés générales de l'économie. D'une manière générale, les entreprises privées sont présentes surtout dans le secteur des services avec prédominance du commerce de détail, dans les petites entreprises de BTPH et du secteur manufacturier traditionnel. Excepté les hydrocarbures, de certains segments des télécommunications, de quelques sociétés mixtes, le secteur étranger productif est marginal. Paradoxalement, l'Algérie fait alors massivement appel à l'assistance technique et aux firmes étrangères en même temps qu'elle les encadre dans le cadre de la règle des 49/51% instauré par la loi de finances 2009, généralisée aux banques en 2010, ce qui a bloqué l'attrait des IDE et favorisé certaines rentes d'oligarques.

Abderrahmane Mebtoul
A Suivre...

INFO EXPRESS

Aïn Fakroun (Oum-El-Bouaghi)

17 arrestations pour non-respect du confinement et mise en fourrière de 9 motos et 1 véhicule en une journée

Comme nous l'avons indiqué dans notre article paru le 1/8/2021, ayant comme titre «Les policiers sur tous les fronts», et ce dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes ainsi que l'application stricte des mesures préventives et de lutte contre la Covid-19 à travers toutes les communes de la wilaya de Oum El Bouaghi, notamment les plus grands centres urbains, les éléments de la Sûreté de daïra de Aïn Fakroun, en coordination avec les groupes des services de la PJ de Oum El Bouaghi et la BMPJ de Aïn Kercha, qui ont en date du 31/7/2021 effectué une vaste opération dans la ville de Aïn Fakroun, s'est soldée par l'arrestation de 17 individus en situation de violation des mesures prises relatives au confinement partiel. Dans le même sillage, les éléments de ce corps constitué ont procédé à la mise en fourrière de 9 motos et 1 véhicule pour non-respect des procédures réglementaires. Par ailleurs, nous apprenons qu'en date du 1/8/2021, les éléments de la police de Aïn Fakroun et Oum El Bouaghi sont parvenus à arrêter dans la ville de Aïn Fakroun, 2 individus recherchés auparavant par les instances judiciaires qui étaient en possession de 11 armes blanches (couteaux).

A.Remache

Rencontre à Ouargla

Activer les mécanismes juridiques de lutte contre l'agression sur le patrimoine forestier

→ Les participants à une rencontre organisée mardi à Ouargla sur «l'activation de la protection pénale et la lutte contre les délits contre le patrimoine forestier», ont appelé à l'activation des mécanismes de lutte contre les délits et actes d'agression contre cette richesse naturelle à travers l'application des textes de loi contenus dans le code pénal et les lois relatives aux forêts.

Le code pénal dans ses articles 295 et ces alinéas donne une description criminelle à l'acte d'incendie prémédité, a indiqué à l'ouverture des travaux de la rencontre qui s'est déroulée au siège de cette instance judiciaire le procureur général de la Cour d'Ouargla, Belatra Abdelkader, soulignant que le secteur de la justice, à l'instar d'autres secteurs concernés, contribuent à la préservation des richesses nationales, y compris les richesses forestières. «Conformément aux directives du ministère de tutelle, des instructions ont été données aux procureurs de la République pour prendre des mesures pénales les plus strictes à l'encontre des personnes impliquées dans ce genre de crimes et de coordonner avec les instances judiciaires et sécuritaires pour activer les enquêtes et confronter chaque personne tentant d'attaquer le patrimoine forestier», a-t-il souligné. M. Belatra a saisi cette occasion pour exhorter les acteurs de la société civile et les associations activant dans ce do-



maine à faire preuve de vigilance et d'un sens patriotique élevé pour signaler ce type de délit, tout en appelant les services concernés, dont la protection civile et le secteur des forêts, à intervenir en temps réel pour éviter les catastrophes. De son côté, le procureur de la République adjoint chargé du pôle pénal au tribunal de Ouargla, Halim Belkhir, a indiqué, dans son intervention sur «La protection juridique du patrimoine forestier dans le cadre de la loi 84-12», que le législateur algérien privilégie la richesse forestière par une protection spéciale. «D'importants dégâts ont été enregistrés dans la richesse phoenicicole de la région durant les dix dernières années, provoqués notamment par des incendies qui ont détruit plus de 40.000 palmiers», a révélé, pour sa part, le

directeur de la Protection civile, Azzedine BenKaddour. La wilaya d'Ouargla enregistre annuellement une moyenne de 450 incendies, alors que les pertes annuelles oscillent entre 4.000 et 4.200 palmiers, ce qui nécessite, a-t-il insisté, «l'adoption de mesures dissuasives et strictes à l'encontre des contrevenants». Des communications ont été présentées portant notamment sur «les mécanismes de la préservation du patrimoine forestier et la

protection pénale», «la législation forestière», «le rôle de la direction de l'environnement dans la préservation de la biodiversité et les procédures pénales prévues par la législation algérienne». Cette rencontre, organisée par la Cour de Ouargla, a réuni des magistrats, des représentants des secteurs de l'agriculture et environnement, de la conservation des forêts, la protection civile, et la police judiciaire.

Agence

Relizane

Campagne de vaccination anti-Covid en faveur du personnel de la CNAS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en étroite collaboration avec la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, a lancé une campagne de vaccination anti-Covid au profit de ses employés, et ce au niveau du siège de l'agence, sous la supervision du directeur, Hamel Mohamed. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en place en vue de mener à bien cette campagne de vaccination. Rappelons que cette opération intervient dans le cadre du «renforcement des points de vaccination en dehors des structures de santé, en vue de l'extension de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au profit de tous les citoyens. Cette campagne a vu une grande affluence du personnel qui s'est dit satisfait quant

au déroulement de l'opération, insistant sur le respect des mesures préventives dont le port du masque et la distanciation physique. Avant la vaccination, le patient fait l'objet d'une consultation médicale et d'un suivi médical post-vaccination, puisque la personne vaccinée devra laisser ses coordonnées pour un suivi à distance de la part du staff médical, en cas de complications ou de réactions négatives. Dans la même perspective, des campagnes de sensibilisation sur l'efficacité de la vaccination, qui reste le seul moyen à même d'éradiquer la pandémie, sont effectuées aussi bien par le personnel de la santé que les éléments de la police qui sillonnent les routes pour convaincre les usagers.

N.Malik

Oran

Le complexe de production d'oxygène en service la semaine prochaine

Le ministre a indiqué à la presse, en marge de sa visite au complexe relevant du secteur privé en partenariat avec les Chinois, que cette usine pourra répondre aux besoins des wilayas de l'Ouest du pays en oxygène médical, très demandé ces derniers jours suite à la recrudescence de la pandémie du Covid-19. Des projets dans d'autres wilayas d'une capacité de production allant de 20.000 à 30.000 litres par jour de cette substance vitale pour répondre aux besoins des hôpitaux du pays, entreront en service prochainement, a fait savoir M. Zeghdar qui a rassuré que la pression sur les établissements hospitaliers va diminuer en raison de la fourniture de cette substance vitale. Le ministre a souligné que la concrétisation de ces projets a pour objectif de fournir l'oxygène médical aux patients, en plus de la création d'un dynamisme

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé mardi à Oran, l'entrée en service la semaine prochaine du complexe d'oxygène médical «Rayan Ox» de Bettioua (Est d'Oran), d'une capacité de production de 100.000 litres par jour.

dans le domaine économique et de l'emploi, faisant savoir dans ce sens que l'usine «Rayan Ox» offrira à son ouverture 200 postes d'emploi direct. Il a aussi déclaré que sa visite au complexe qui intervient sur instruction de l'autorité suprême du pays, à sa tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pour objectifs de s'enquérir de l'état d'avancement du projet et de réitérer l'engagement de l'Etat à fournir tous les moyens humains et matériels pour pro-

céder à la production dès la semaine prochaine. Il a également relevé que l'usine effectue actuellement les tests techniques préparant le lancement effectif de la production. Selon les explications des responsables du complexe, cette usine a une capacité de production estimée à 100.000 litres/jour et une capacité de stockage d'un (1) million de litres dans quatre grands réservoirs, en plus de la disponibilité d'un parc d'enfûtage de bouteilles d'oxygène médical pouvant contenir jusqu'à 15.000 unités. D'autre part, le ministre s'est rendu au complexe sidérurgique «Tosyali», à Bethioua et a reçu des explications des responsables de l'entreprise sur la production d'oxygène médical. L'usine produit actuellement environ 45.000 litres/jour qui alimentent 34 établissements hospitaliers à travers le pays. ■

BRÈVE

Saïda

Confinement partiel à Saïda et Ouled Khaled

Les autorités de la wilaya de Saïda ont décidé d'un confinement partiel au niveau des communes de Saïda et Ouled Khaled, à partir de mardi soir dans le cadre de la prévention contre la propagation du coronavirus, selon un communiqué du cabinet du wali.

Le confinement partiel à domicile est prévu de 20 heures jusqu'à 6 heures du matin pour une durée de 10 jours à partir de mardi, a précisé le communiqué. Le confinement exige un arrêt des activités commerciales, économiques et sociales dont celle du transport de voyageurs durant le confinement. Pour rappel, la wilaya de Saïda faisait partie des 23 wilayas non concernées par la mesure de confinement à domicile décidée par le premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le 25 juillet dernier.

Agence

opinion

Mondialisation et effondrement systémique global

Crise sanitaire, crise économique, et ... crise des idées !

La pandémie du Covid-19, et les scandales qui l'ont accompagné, en particulier dans les pays capitalistes dominants, a donné à voir un retour d'un certain vocabulaire quasiment banni de l'économie politique dominante, notamment depuis la défaite de l'URSS. Du point de vue des idéologues du capitalisme, un nouvel arôme idéologique est en effet devenu nécessaire pour sortir de la crise sans sortir du capitalisme.

C'est-à-dire, vendre le même produit périmé sous un nouvel emballage !

D'aucuns ont paru surpris, étonnés, ou enchantés pour d'autres, par le retour de certains mots-concepts dans les discours de plusieurs dirigeants des pays capitalistes dominants sur les « solutions de sortie de crise », ainsi que de leur « experts » (assermentés par eux et leurs médias) : souveraineté et indépendance économiques, nationalisation, ré-industrialisation, relocalisation, modernisation de l'économie avec les nouvelles technologies, engagement et responsabilité de l'Etat, cohésion sociale, voire patriotisme économique et un « marché plus juste » pour les sociaux-démocrates-libéraux à la manœuvre de rescousse pour « humaniser » le capitalisme. Le mot-concept Mondialisation (Globalisation dans le monde anglo-saxon), star de la « novlangue », remplit une fonction idéologique stratégique. En apparence, une sémantique neutre et technique puisqu'elle n'évoque pas le capitalisme (mondialisé au moyen des guerres économiques et militaires), ni l'exploitation de classe, il est utile et efficace pour anesthésier la résistance et la contestation. Tout comme les mots « pays sous-développés » (au lieu de pays dominés), « plan d'ajustement structurel » (PAS) ou de « stabilisation » (au lieu de plan de soumission au capital financier international et d'austérité anti-populaire), « catégories défavorisées » (largement utilisé dans le système scolaire, au lieu d'exploités), ou encore, « restructuration » ou « plan social et de sauvegarde de l'emploi » (au lieu de licenciement de masse et privation d'emploi). Décidemment, la novlangue est une arme de désarmement massif de la classe ouvrière et des peuples dans la lutte contre le capitalisme.

Une première raison conjoncturelle à ce toilettage des discours

En lien avec les agendas politiques nationaux, notamment les échéances électorales, il s'agit pour les pouvoirs dominants de contenir l'élargissement de la protestation et la contestation des politiques de gestion de la crise sanitaire, et éviter qu'elle ne se coagule et ne se traduise politiquement en délégitimation du capitalisme. Les médias, véritables « milices » de propagande, font feu de tout bois pour discréditer toute parole différente ou opposée à celle des pouvoirs en place : fake-news, populistes, complottistes, extrémistes, terroristes,

Une deuxième raison factuelle et objective

Chaque pays capitaliste défend son capital national. La concurrence est acharnée et les firmes multinationales (FMN), bien que multinationales, n'en conservent pas moins une base nationale. Ce sont leurs Etats qui ouvrent et protègent (souvent militairement) leurs zones d'action et de profit. En période de crise, comme celle de la pandémie du Covid-19, leurs Etats se mobilisent et se mettent en avant pour leur défense collective. Ils les abondent en financement public (c'est-à-dire en argent des contri-



■ L'OMS dénonce une «scandaleuse inégalité» dans la distribution des vaccins. (Photo > D.R)

buables) pour socialiser leurs pertes. Une troisième raison, fondamentale celle-là : Inverser la réalité en édulcorant et en fardant, la nature et les objectifs de la dite mondialisation. Présentée comme une modernisation de l'économie mondiale et un moyen de « partager » sa croissance entre « pays développés » et « pays sous-développés », elle a concrètement pris la forme de délocalisations massives d'usines de production de produits manufacturés, d'externalisations ou sous-traitance de la production des pays dominants vers les pays dominés. L'économiste John Smith (dans son livre « L'impérialisme au 21^{ème} siècle », Editions Critiques, 2019) fait observer, statistiques de l'OIT à l'appui, que, en 2010, « les pays les moins développés », avec 541 millions de main d'œuvre employée dans l'industrie (sur un total mondial de 682 millions), concentre 80% du « travail vivant » (seul producteur de plus-value) mobilisé dans la production industrielle, devenant ainsi le centre mondial de la production industrielle. Il fait remarquer par ailleurs que cette donnée n'est pas intégralement traduite dans les statistiques internationales (produit intérieur brut (PIB) et commerce international notamment).

Les délocalisations de la production industrielle sont plus profitables aux FMN parce que, en alliance avec les dirigeants des pays dominés, elles arrivent à y imposer des bas salaires. Ce mouvement international des capitaux s'accompagne de politiques de restriction drastique des mouvements de la force de travail des pays dominés comme l'illustrent les politiques policières des migrations. Il faut empêcher la main d'œuvre locale de « fuir » les bas salaires ! En complément de ces politiques, les « Sans papiers » dans les pays dominants constituent un autre versant de la mondialisation : des bas salaires, du travail illégal (« au noir ») pour la production de biens et prestations non délocalisables (BTP, Restauration, Tourisme, Services à la personne, ...).

En somme, une délocalisation sur place !

Soit-dit en passant, les FMN recherchent un profit maximum et non un profit tout court, comme le montre l'exemple des entreprises qui, bien que rentables dans leur propre pays, cherchent à délocaliser en vue d'un plus grand profit. Ceci en raison de la loi de la concurrence entre capitalistes et de la loi du développement inégal des capitalismes nationaux. Au-delà des décalages dans le temps des calendriers politiques nationaux, tous ces pays dominés sont « poussés » à concourir pour remporter le

trophée du pays le plus attractif pour les FMN et investissements directs étrangers (IDE). Les « gagnants » (en réalité les perdants du point de vue des peuples) auront ainsi réussi à mettre en valeur leurs « avantages comparatifs » selon la théorie néolibérale. Ainsi, pour être « attractif », il faut toiletter le Code du Travail – c'est-à-dire restreindre les droits de grève, des syndicats, déplaçonner la durée légale du travail et l'âge légal du travail, « dé-permaniser » les contrats de travail et faciliter les licenciements -, réduire les salaires notamment dans sa partie socialisée (droits de sécurité sociale et de retraite), museler et réprimer les syndicats revendicatifs, assouplir les règles d'entrée des IDE, les règles de fiscalité et de rapatriement des bénéfices des FMN, ... En somme, la création d'un bon « climat des affaires » ! Les délocalisations sont plus profitables pour les FMN, non pas tant en termes de taux de profit qu'en termes d'augmentation de la masse de profits. Parce qu'avec un taux de profit moindre sur une plus grande production, c'est-à-dire une exploitation d'une masse plus large de « travail vivant », rapporte plus qu'un taux de profit plus élevé sur une production moindre. Exemple : sur une valeur de production donnée de 100, un taux de profit de 10% rapporte 10 ; tandis qu'un taux de profit moindre, 5%, sur une valeur de production de 1000 (possible avec les mêmes moyens de production et l'exploitation d'une masse plus grande de « travail vivant »), rapporte 50. C'est cet élargissement de l'exploitation à un nombre plus grand d'ouvriers dans les pays dominés, avec des bas salaires, qui permet aux FMN de modérer ou contrecarrer la baisse tendancielle inéluctable des taux de profit dans les pays dominants. L'économiste John Smith rappelle à ce propos la notion de surexploitation de la force de travail (ou « survaleur relative ») comme une 3^{ème} forme d'augmentation de la plus value décrite par Marx dans Le Capital (outre la plus value absolue par l'allongement de la durée du travail et son intensification, et la plus value relative-plus value extra par l'augmentation de la productivité et l'innovation technologique). Pour certains économistes marxistes, la surexploitation par la baisse des salaires au-dessous du nécessaire à la reproduction de la force de travail, évoque une forme renouvelée du système d'apartheid de l'Afrique du Sud. D'autres économistes marxistes établissent un lien de continuité renouvelée avec les contrats de l'« engagisme » : pratique du servage dans les colonies françaises et britanniques après l'abolition juridique de l'esclavage. Les « engagés » sont des anciens esclaves, sortis formellement et juridiquement

du statut de l'esclavage, mais toujours payés (engagés) avec des « salaires » et des tâches d'esclaves.

Des descendants d'« engagés » sont d'ailleurs encore en demande de réparation

Pour autant, si taux de profit attractif et masse de profits plus importante dans les pays dominés permettent de tempérer la crise, le taux d'exploitation dans les pays dominants ne recule pas ou n'est pas systématiquement moindre, comme l'illustre les luttes de classes autour de l'allongement de la durée du travail, de l'intensification du travail (avec les NTIC), des salaires. Et en Algérie ? Cette lutte des idées, notamment autour de l'idée « mise à jour ou remise en cause du capitalisme » a une traduction locale dans le pays. D'abord, nombre de problèmes que vit l'économie nationale prennent leur source au niveau international. Parce que pour une large part, l'économie nationale subit la division capitaliste internationale du travail. Celle-ci est imposée par les firmes multinationales (FMN) qui, sur un temps long, ont accumulé des forces phénoménales (économiques, financières, monétaires, politiques et militaires), devenant ainsi capables de structurer et d'orienter des économies nationales (en particulier celles des pays dominés), y compris par la guerre, en fonction des intérêts et objectifs des classes dominantes dans les pays dominants.

Ensuite, parce que dans notre pays où la propriété privée des moyens de production et de distribution s'est puissamment développée (depuis le début des années 80), des forces politiques, représentant la « classe des nouveaux riches », ont émergé jusqu'à imposer leur programme économique et politique : détournement-accaparement des ressources naturelles et humaines, intégration « aveugle », au marché mondial (vertébré précisément par les FMN) via l'exportation tout azimut des hydrocarbures, via la déprotection et la « secondarisation » de la production nationale au profit de l'importation, suivisme et soumission aux idées et préconisations des officines du capitalisme (OMC, FMI, BM, OCDE, UE) comme le PAS, « Accords de Partenariat avec l'UE », adhésion à l'OMC, « Partenariat Public-Privé », ... Au final, une érosion substantielle de la souveraineté nationale qui s'est accompagnée d'une polarisation sociale accentuée et, corrélativement, d'une dégradation sans précédent des conditions d'exercice des droits individuels et collectifs de la liberté d'expression et d'organisation. Le mot d'ordre « Klitou Lebled Ya Essarrakkin » (« vous avez bouffé le pays, Vous les Voleurs ») scandé au tout début du soulèvement populaire du 22 février 2019 (« Hirak »), a bien illustré et résumé la nocivité de cette orientation économique et politique. Cette orientation ne semble pas prête d'être abandonnée si l'on en juge par le maintien de la constitutionnalisation du « climat des affaires » dans le projet de révision proposé par le pouvoir actuel. Pour les travailleurs et les couches populaires, un seul choix possible, et donc nécessaire : se rassembler, s'organiser en front de lutte pour délégitimer cette orientation capitaliste, et inscrire dans l'agenda politique national les questions de la nationalisation des secteurs stratégiques (en commençant par l'expropriation des entreprises des oligarques), de l'édification d'un secteur public puissant et efficace basée sur une planification étatique et démocratique.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
21.05 Joséphine, ange gardien
22.00 Joséphine, ange gardien
23.23 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.35 Météo 2
20.39 Simplissime
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Révolution !
22.05 Révolution !



09.50 Desperate Housewives
10.15 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Incroyables transformations
18.45 Le journal
21.05 Maison à vendre
22.00 Maison à vendre
22.55 Maison à vendre



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.55 Ma ville, notre idéal
20.55 Ma maison de A à Z
21.05 Météo des plages
21.05 La stagiaire
22.00 La stagiaire



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



L'after
15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Ratatouille
23.10 Etat de choc



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.50 C'était écrit
21.25 C dans l'air
22.07 Raoul Taburin a un secret
22.59 The Head
23.00 Mes jours de gloire
23.34 American Horror Story



20.15 Hollywood Live
20.50 Camping II
22.25 Docteur ?



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Hommes, femmes, mode d'emploi
23.25 20 ans d'écart



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.05 Influenceurs : une vie de rêve à Dubaï
23.00 Loft Story, 20 ans après !
23.35 Balance ton post !



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.10 La Flûte enchantée
22.45 Zygél Académie
23.10 Fort Boyard



19.00 Mains armées
19.03 Hollywood Live
19.05 De battre mon cœur s'est arrêté
20.50 V pour Vendetta
22.58 I, Robot



19.45 Arte Journal
20.50 Gluten, l'ennemi public ?
22.15 Tuer l'indien dans le cœur de l'enfant



17.45 Eurosport News
19.30 Beyşehir - Alanya (212,6 km)
21.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
22.00 Tennis : Masters 1000 de Monte-Carlo
23.00 Eurosport Tennis Club
23.30 Les meilleurs moments

Sélection



Ciné Frisson - 22.58

I, Robot

Film de science-fiction de Alex Proyas

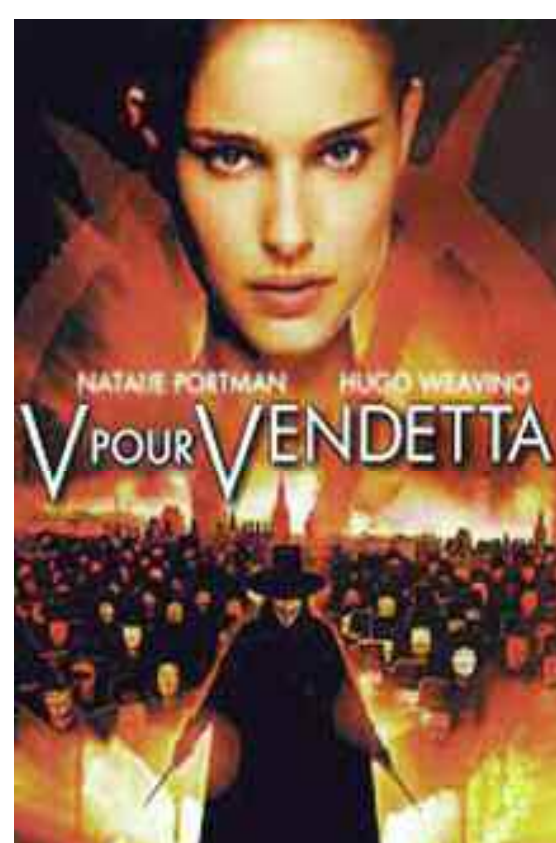
→ Dans un futur proche. Asservis et inoffensifs, les robots sont devenus les meilleurs compagnons de l'homme. Seul un jeune flic, visiblement perturbé, s'entête à les regarder comme des ennemis. Jusqu'au jour où un drame lui donne raison.

Ciné Frisson - 20.50

V pour Vendetta

Film de science-fiction de James McTeigue

→ En 2020, l'Angleterre est devenue un État néo-fasciste dirigé d'une main de fer par un chancelier démagogique. Face à lui, V, mystérieux justicier portant un masque de Guy Fawkes, le conspirateur catholique qui tenta de faire exploser le Parlement britannique en 1605.



Ciné Premier - 20.50

Camping II

Comédie de Fabien Onteniente

→ Quelques jours avant de partir en vacances, Jean-Pierre, assureur à Clermont-Ferrand, se fait plaquer. Exit le circuit découverte, bienvenue le Camping des Flots bleus et sa bande de joyeux drilles.

La littérature de voyage, c'est quoi ? (II)

En 1835, il fonda l'École des langues qui a grandement contribué au développement des sciences, du droit, de la littérature et de l'égyptologie au XIX^e siècle. Ainsi, ses œuvres inspirèrent, à leur tour, beaucoup de futurs érudits y compris Mohammad Abdou.

Lady Mary Wortley Montagu (1689-1762)

Elle est devenue célèbre grâce au succès considérable de ses lettres rédigées pendant ses divers voyages et qui étaient importantes pour les futures femmes écrivains voyageuses. Ses lettres publiées sous le titre original : «Turkish Embassy Letters», décrivent sa vie en tant qu'épouse d'ambassadeur en Turquie et sont considérées parmi les premiers textes féminins traitant du monde musulman.

Entre les années 1716 et 1718, Lady Mary Wortley Montagu accompagnait son époux alors ambassadeur de l'empire Ottoman dans ses voyages à Vienne, Belgrade et Edirne (Adrinople). Après un séjour à Constantinople, le couple reprit son chemin de retour via Tunis, Gêne et Paris. C'est au cours de ce séjour que Lady Mary écrivit ses lettres, il s'agit d'un récit de vie qui ne fut publié qu'après sa mort en 1762.

Lady Mary Wortley Montagu

L'un des contemporains de Mary Wortley Montagu l'a décrite comme «l'un des personnages les plus extraordinaires et les plus brillants de l'époque». Ses lettres, rassemblées racontent ses voyages à travers l'Europe et la Turquie en 1716 où son époux était nommé ambassadeur. Sa vivacité les rendait agréables à lire et son intelligence exceptionnelle posait un regard singulier sur son époque. L'habileté de s'ouvrir sur d'autres cultures suivant ses propres valeurs et de se voir à travers les regards des autres, a fait de Mary la femme la plus fascinante et la plus douée des tout premiers écrivains-voyageurs. Comme le rapport des forces a basculé de l'Empire Ottoman vers l'Europe après la bataille de Lépante en 1571 et en dépit des similitudes entre l'Occident et l'Orient concernant la position subalterne de la femme, la femme voilée est devenue l'une des plus puissants symboles de l'islam. La littérature de voyage du XVIII^e et XIX^e siècles est devenue une industrie en vogue répondant à un penchant prononcé pour les contes «exotiques» d'orient, où la femme est toujours «voilée et opprimée». Les femmes orientales, ces «imaginaires» trouvent souvent leurs expressions dans des œuvres telles que : «Un compte rendu complet et juste sur l'état actuel de l'Empire Ottoman» d'Aaron Hill, «Un nouveau voyage au Levant» de Gean Dumont, «Premiers voyages dans le Levant» de John Cavel et «Un voyage au Levant» de Robert Heywood.

Ces récits de voyage où règne du voyeurisme, tentent d'occulter le problème de l'inégalité des sexes dans leurs pays, présentant l'Orient comme un lieu qui a besoin d'être délivré et qui conforte le lecteur dans l'idée d'une Europe libre, juste et civilisée, en soutenant le rôle de l'Empire. Ces récits permettent aussi au lecteur masculin de tenir le rôle d'un héros tout en satisfaisant ses fantasmes de mâle dominateur. Toutefois, Lady Mary Wortley Montagu, l'une des premières femmes à avoir pérégriner à travers l'Empire Ottoman, a voulu remettre en question l'image des femmes turques et leur asservisse-



ment en insistant sur la liberté des femmes voilées.

Dans ses lettres «Turkish Embassy Letters», elle rompt avec le discours orientaliste révélant au grand jour les failles du discours sur la modernité occidentale, la raison, la barbarie et l'irrationalité de l'Orient, du moins telle qu'elle est représentée par la figure de la femme (non) voilée. Dans cette description, Montagu évoque la tradition des récits de voyage du XVIII^e siècle qui se plaisaient à décrire la condition servile des femmes orientales et la «lamentation sur le confinement misérable des femmes turques» (p. 134).

Bien plus, elle a commencé à remettre en question le rapport que la femme occidentale entretient avec son propre corps. Ainsi, elle a décrit les bains turcs publics en évoquant l'image des femmes qui se dévoilaient et dévoilaient leur corps sans complexe. Cette image nouvelle de la femme orientale, secoua le lecteur anglais dans ses certitudes et déranga d'autant plus son statut de lecteur colonialiste héroïque. Cette façon de se dévoiler ou de se dévoiler n'implique pas une liberté sans entraves mais démontre plutôt un ordre social sexué qui sous-tend le vrai discours rationnel.

Les écrits de Montagu sur la Turquie s'opposent aux thèses orientalistes actuelles, ce qui a ouvert la voie devant la critique des tendances colonialistes.

Lassé de la pratique du droit et conseillé de voyager pour des raisons de santé, il entreprend en 1834 un voyage qui le mène en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, où il est particulièrement attiré par de nombreux sites archéologiques. Deux livres populaires en sont issus, *Incidents of Travel in Egypt, Arabia Petraea, and the Holy Land*, 2 vol. (1837), et *Incidents of Travel in Greece, Turkey, Russia, and Poland*, 2 vol. (1838), avec des dessins de l'illustrateur et archéologue anglais Frederick Catherwood. Il a écrit une série de lettres, qui est parue dans le *Hoffman's American Monthly Magazine*, où il décrivait son voyage. De retour à New-York en 1836, il a découvert que ses lettres étaient la rubrique la plus lue du magazine. Cette popularité l'a poussé à nous relater ses voyages au Moyen Orient avec plus de

détails et à les publier dans un ouvrage intitulé : *Incidents of Travel in Egypt, Arabia Petraea and the Holy Land* (volume 2. New-York, 1837).

John Lloyd Stephens

Peut-être plus connu pour sa découverte des ruines mayas dans le Yucatan, l'avocat devenu archéologue John Lloyd Stephens (1805-1852) est l'auteur d'un certain nombre de livres de voyage très appréciés. Son premier effort dans le genre : *Incidents of Travel in Egypt, Arabia Petraea and the Holy Land*, a été largement salué par les critiques, dont Edgar Allan Poe, qui l'a trouvé «écrit avec une fraîcheur de manières qui témoigne de la virilité des sentiments».

Ce livre, qui se veut un récit agréable et sans prétention du voyage d'un an de l'auteur à travers le Moyen-Orient, intègre des observations détaillées de merveilles architecturales telles que les pyramides, les temples de Karnak, la ville de Pétra et bien d'autres encore. Il offre des récits charmants sur un bain turc, la façon d'attraper un crocodile, la garde-robe d'une demoiselle nubienne, une nuit dans un tombeau, l'hospitalité des Arabes, les chevaux du désert, Pâques à Jérusalem, et bien d'autres choses encore. Agrémenté de 38 superbes illustrations de Frederick Catherwood et d'autres, ce volume de Stephens ravira les voyageurs en fauteuil grâce au «style facile, riant et en prose qui donne à ses livres leur charme». Au Caire, Stephens a été accueilli par George Gliddon, fils du consul américain et homme qui s'est fait un devoir de s'occuper des Américains. Gliddon, partisan de la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte, a rapidement organisé une présentation de Mohammad Ali, fondateur de l'Égypte moderne et ensuite son dirigeant. Mohammad Ali envoya un splendide cheval pour que Stephens le monte au palais et le reçut dans la salle d'audience, une pièce de 80 pieds de long, avec des peintures d'arabesques sur les murs. À cette époque, Mohammad Ali avait 65 ans et avait, selon Stephens, «des traits forts et des yeux sombres d'une finesse peu commune». Comme il s'intéressait aussi de près aux États-Unis, non coloniaux mais puissants, Mohammad Ali

l'écouta patiemment lorsque Stephens lui dit que la moitié du monde était curieux de voir l'Égypte et suggéra qu'un service de bateaux à vapeur soit mis en place entre Alexandrie et Le Caire. La réunion s'est très bien déroulée et Mohammad Ali a gracieusement offert l'hospitalité de l'Égypte à Stephens. Certaines des vues que Stephens a vues au Caire l'ont consterné. Au Palais de Justice, il a vu un pauvre misérable se faire battre sur la plante des pieds : l'infâme bastinado. Il a également visité le marché aux esclaves, où il y avait «cinq ou six cents esclaves assis sur des nattes en groupes de dix, vingt ou trente, chacun appartenant à un propriétaire différent». Ils étaient nus, a-t-il dit, venaient du Soudan et de l'Abysinie et étaient vendus à des prix allant de 20 à 100 dollars.

Voyager, pourquoi ?

Le voyage est un exercice à la fois physique et mental – il s'agit de s'immerger dans une autre culture. Voyager est le processus de lâcher prise et de s'immerger dans différentes façons de connaître et de voir. Le dialogue est évidemment très important, mais il doit être fondé sur la connaissance et non sur l'ignorance. Et la seule façon de développer des connaissances sur une autre culture et une autre religion est de vivre dans cette culture et s'immerger dans la religion de ses habitants, pendant une période de temps considérable. Vous ne pouvez tout simplement pas entrer dans une ville complètement différente, avec une culture différente, une foi différente et entamer un dialogue raisonnable.

Les livres ne peuvent pas tout apprendre; pour vraiment connaître une culture, il faut vivre et voir le monde à travers ses yeux. Si vous faites cela, alors oui, il est acceptable de soulever des questions sur le comportement des autres.

(Suite et fin)

D' Mohamed Chtatou
Professeur et chercheur universitaire à l'Université Internationale de Rabat -UIR- et l'Institute for Leadership and Cultural Studies -ILCS- à Rabat au Maroc dans le domaine des études culturelles, politiques et anthropologiques.

JO-2020 (11^e j)

Triki en finale du triple saut, le lutteur Sid Azara aux repêchages

→ La 11^e journée des Jeux olympiques Tokyo-2020, disputée mardi, a valu une double satisfaction à l'Algérie avec la qualification de Yasser Mohamed-Tahar Triki pour la finale du triple-saut, prévue jeudi, et le passage de Bachir Sid Azara aux repêchages pour la médaille de bronze de la lutte gréco-romaine qu'il devait disputer hier mercredi.



■ Triki est considéré comme le 9^e performeur mondial. (Photo > D. R.)

Ces deux performances sont venues édulcorer deux autres résultats enregistrés lors de cette 11^e journée marquée, en effet, par l'élimination, en lutte gréco-romaine, d'Abdelmalek Merabet (67 kg) par le Sud-Coréen Hansu Ryu (8-0), et la défaite de la boxeuse Imane Khelif contre l'Irlandaise Kellie Anne Harrington pour le compte des quarts de finale des 57-60

kg (léger). L'Algérienne termine ainsi à la 5^e place du tournoi de boxe des JO-2020.

Côté satisfaction, l'athlète algérien Triki a décroché son billet pour la finale de l'épreuve du triple-saut en se classant à la 3^e place de la 2^e série avec un saut de 17.05 m, derrière le Portugais Pichardo Pedro (17.71) et

le Turc Er Necati (17.13). Le natif de Constantine (24 ans), qui détient le record d'Algérie de la spécialité avec un saut à 17.33 m, est considéré comme le 9^e performeur mondial au triple-saut.

La finale de l'épreuve du triple saut aura lieu jeudi à 3h algériennes, en présence du 3^e performeur mondial,

l'Américain Claye Will (18.14) et du Burkinabè Zango Hugues Fabrice, détenteur du record mondial de la spécialité en salle (18.07) et recordman d'Afrique en plein air (17.82).

En lutte gréco-romaine, Sid Azara (87 kg) disputait hier mercredi les repêchages pour la médaille de bronze face au Serbe Zurabi Datunashvili.

L'Algérien de 24 ans s'est débarrassé du Chinois Peng Fei (11-1) en 8^{es} de finale, avant de perdre face à l'Ukrainien Zhan Beleniuk (1-1). Sid Azara a mené tout au long de son combat, mais le règlement de la lutte mondiale donne la victoire à celui qui marque le dernier point.

Sid Azara a eu droit au combat de repêchages après la qualification de l'Ukrainien Beleniuk en finale, en battant le Croate Ivan Huklek (7-1).

La journée de mercredi verra également l'entrée en lice de Kherbache Abdelhak (57 kg) et Fateh Benferdjallah (86 kg). Ils seront opposés, respectivement, au Bulgare Vangelov Georgi Valentinov et au Suisse Reichmuth Stefan.

Le tournoi de lutte des Jeux de Tokyo se déroule jusqu'au 7 août. Le tirage au sort des autres catégories de poids sera effectué à la fin de chaque journée de compétition.

R. S.

Basket-ball (U16)

Les sélections algériennes aux championnats d'Afrique

→ Les sélections algériennes de basket-ball des moins de 16 ans (U16), garçons et filles, prendront part aux Championnats d'Afrique de la catégorie (6-15 août) au Caire (Egypte), avec des objectifs diamétralement opposés, à savoir le podium pour les premiers et la découverte pour les deuxièmes.

Afin de convoquer les meilleurs éléments en prévision de l'AfroBasket U16, les sélectionneurs nationaux Azzedine Benakouche (garçons) et Radia Boulahia (filles) ont procédé par

étapes. Ils ont d'abord organisé des stages de présélection à travers tout le territoire national, avant de retenir les meilleurs éléments en stage permanent depuis le mois d'avril au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales de Soudania (Alger).

Dans une déclaration à l'APS, Benakouche a indiqué que la première phase de préparation a permis de dénicher des joueurs talentueux, dont le basketteur d'Ouargla Mahrez Karabi

(2.02 m). «Nous avons composé une belle équipe, avec six joueurs de plus de deux mètres. Malgré le manque de compétition, dû notamment aux restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, nous visons une place sur le podium», a-t-il déclaré.

«Nos joueurs sont bons techniquement et motivés pour viser les premiers rôles», a-t-il ajouté.

Selon le coach national, le tournoi masculin regroupera huit pays : Egypte (hôte), Algérie, Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali et Zimbabwe.

De son côté, l'ancienne internationale Radia Boulahia, à la tête de la sélection féminine, a indiqué que le premier objectif à travers cette participation est de renouer avec la compétition continentale après 10 ans d'absence.

«Notre premier objectif a été de composer une sélection nationale féminine

U16 après 10 ans de léthargie. La dernière participation algérienne à un tournoi de cette envergure remonte à 2010. Cette participation permettra aux filles de renouer avec la compétition internationale et découvrir l'ambiance d'un AfroBasket», a-t-elle expliqué.

«Nous n'avons pas d'informations sur le niveau des pays participants, dont leur nombre s'élève à sept. Mais nous savons que l'Egypte et le Mali seront les favoris du tournoi», a-t-elle estimé. Avant le départ pour la capitale égyptienne, prévu mercredi à bord d'un vol charter, les deux sélections, qui seront renforcées par 8 joueurs évoluant en France (4 garçons et 4 filles), ont effectué un dernier stage de préparation à Seraiidi (Annaba).

L'Egypte (garçons) et le Mali (filles) sont les tenants du titre de la dernière édition disputée en 2019. ■

USMA 1 - JSK 0

Les Usmistes rejoignent l'ESS et la JSS

→ La mise à jour de la 26^e journée du championnat de Ligue 1 a profité à l'USM Alger qui recevait la JS Kabylie au stade Omar-Hammadi mardi soir. Un petit de Belkacemi (78^e) a suffi pour faire le bonheur des Usmistes qui, grâce à cette victoire, grimpent à la seconde place en compagnie de l'ES Sétif et de la JS Saoura qui comptabilisent 62 points chacun. La JSK, pour sa part, se maintient à la 7^e position avec 52 points. Il est utile de rappeler que l'USMA a raté un penalty, alors que les

Canaris avaient l'opportunité de revenir au score grâce à un coup franc, idéalement placé, en vain. Ces derniers qui avaient du mal à gérer la rencontre sur le plan physique restent sur une défaite face au CR Belouizdad. Il leur reste encore deux matches en retard, à commencer par ce vendredi, à domicile, face au WA Tlemcen (21h) et en déplacement devant, la JSM Skikda, la lanterne rouge. Il reste, cependant, à désigner la date.

S. G.

EN
DEUX MOTS

Coupe de la Ligue : la finale JSK-NCM fixée au mardi 10 août au 5-Juillet

La finale de la Coupe de la Ligue entre la JS Kabylie et le NC Magra se jouera le 10 août au stade olympique du 5-Juillet (Alger), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel.

Le vainqueur de cette Coupe de la Ligue prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie du troisième au classement du championnat de Ligue 1.

Dans le cas où le détenteur de la Coupe de la Ligue finira sur le podium du championnat, le finaliste sera le second représentant algérien en Coupe de la Confédération, a précisé la Fédération algérienne de football dans un récent communiqué publié au terme de la dernière réunion du bureau fédéral.

Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**

Diffusion centre : **SEDICOM**.

Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :

Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

JO-2020 (11e j)

Triki en finale du triple-saut, le lutteur Sid Azara aux repêchages

le match à suivre

USMA 1 - JSK 0

Les Usmistes rejoignent l'ESS et la JSS

football

Coupe de la Ligue

La finale JSK-NCM fixée au mardi 10 août au 5-juillet

Magouilles au virage des dernières rencontres ?

Medouar entre dans ce jeu

→ **Longtemps critiqué pour les erreurs de ses différents gestionnaires, le football semble donner des signes de fatigue malgré les promesses des uns et des autres. On serait tenté d'interroger les élus. Pourquoi des promesses si elles ne sont pas tenues ?**

On sait que trop d'informations, de rumeurs et de mensonges brouillent toutes les pistes devant mener vers les vraies solutions de toutes les questions qui se baladent d'un camp à un autre.

Ils font confiance à la Fédération algérienne de football

Chaque équipe élue se veut différente et ses objectifs se veulent aussi différents, et les attentes se font de plus pressantes. «Nous estimons, à juste titre, que la nouvelle équipe fraîchement élue, doit non seulement examiner à la loupe toutes les questions qui prennent de l'âge, par faute d'une exploitation et étude sérieuse, les dirigeants des clubs attendent à ce que les élus s'imposent en tant que patron du football national...» Première réaction d'un entraîneur d'une équipe de Ligue 2.

La seconde réaction vient d'un ex-joueur international de la JS Kabylie «la patience tue. Nous sommes confiants en cette nouvelle équipe, nous le serons encore plus que lorsque ceux qui ont miné le championnat national déménagent et partent loin, très loin de ce qui anime les objectifs de la nouvelle équipe en laquelle nous avons confiance...»

Enfin, Ali Fergani, l'ex-capitaine de la sélection nationale, s'est interrogé sur la programmation du dernier match qui a eu lieu au stade du 20-Août d'Alger et qui avait opposé la JS Kabylie au CR Belouizdad, sachant pertinemment qu'il



■ Le président de la LFP Abdelkrim Medouar.

(Photo : D. R.)

n'était pas homologué la saison passée, et cette fois-ci, comme par enchantement, il est homologué. A ne rien comprendre, sachant que c'est un stade qui n'est pas équipé d'éclairage. Est-ce normal ?»

Un dernier en rajoute une couche, il s'agit de l'ancien joueur de l'ASO Chlef, actuellement entraîneur de cette même équipe. Dans une déclaration à El Heddaf TV, Samir Zaoui attire l'attention des responsables du football algérien en leur demandant de «suivre avec attention la réaction de certains équipes qui n'ont encaissé que quelques petits points et qui, comme par enchantement, verront le capital points augmenter lors des derniers

matches, chose qu'elles n'ont pas pu faire durant tout le long de la saison».

Medouar provoque

Voici une déclaration «intéressante» du président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar dont le mandat a expiré mais «prolongé» par délégation par l'ancienne fédération «on verra si ces teams joueront sérieusement ces matches. On les suivra».

Maintenant, il est attendu de la part du nouveau département Intégrité de la Fédération algérienne de football et son président Halim Djendoubi, une réaction afin de se positionner sur les stratégies du football et notamment sur la disci-

pline et veiller au respect des textes qui font fonctionner ce sport populaire. «Ce département, faut-il le rappeler, a depuis quelques semaines, l'œil sur tous les stades. Cela n'empêche pas d'interpeller Medouar afin qu'il ne sorte pas de son rôle et de veiller plutôt à ce que les dernières rencontres de football puissent clôturer la saison dans les meilleures conditions». Des espoirs pour permettre au football de faire son spectacle sous une couronne sportive.

H. Hichem

A voir

■ France 2 et 3 : JO-2020 à 13h

■ El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

La Der

JO-2020 : testé positif au Covid-19, l'haltérophile Bidani forfait

L'haltérophile algérien Walid Bidani, testé positif au Covid-19, est forfait pour les Jeux olympiques 2020, a appris mardi l'APS de la délégation algérienne à Tokyo.

«Testé positif dès son arrivée à Tokyo en provenance d'Istanbul, l'Algérien avait été placé en quarantaine par les autorités nippones. Le dernier test effectué ce mardi a révélé que l'athlète est toujours contaminé par le virus. Malheureusement, il ne pourra pas participer aux JO», a précisé la même source.

Dans une vidéo postée sur sa page Facebook jeudi,

Walid Bidani avait rassuré sur son état de santé, indiquant qu'il serait remis sur pied avant son entrée en lice. «Je rassure tous mes amis et ma famille, je suis en bonne santé. J'ai légèrement été infecté par le Covid-19. Je serai remis dans deux ou trois jours», avait déclaré Bidani. Avant de rallier la capitale nipponne mardi dernier, Bidani (27 ans) était en stage de préparation en Turquie, où son entraîneur a également été testé positif au Covid-19. L'Algérien, qui faisait partie des sérieux prétendants pour une médaille à Tokyo, figurait dans le groupe A de

la catégorie des +109 kg dont les épreuves sont prévues à partir de mercredi.

Bidani est le troisième athlète algérien testé positif au Covid-19 à Tokyo, après Djamel Sedjati (800 m) et Bilal Tabti (3 000 m steeple), qui se trouvent en quarantaine et ont déclaré forfait pour les JO-2020.

Le cycliste Youcef Reguigui a également été testé positif en Turquie et n'a pas pu se rendre au Japon, de même que le lutteur Mohamed Faradj, infecté avant son départ d'Alger pour Tokyo.